



Le 3 juillet 2026

## Réponse à la situation concernant la FSSPX

Comme vous l'avez peut-être entendu, cette semaine a été marquée par un profond moment de tristesse dans la vie de l'Église. En effet, le 1er juillet, la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X (FSSPX) a procédé à la consécration de quatre nouveaux évêques sans l'autorisation du Saint-Père, le pape Léon XIV.

Dès le tout début de l'Évangile, l'appel de Jésus se présente comme une invitation personnelle à le suivre. Son invitation est toujours à la fois personnelle et communautaire : nous choisissons de le suivre personnellement et, ce faisant, nous devenons membres du Corps du Christ, unis comme frères et sœurs dans la communion de l'Esprit Saint par le baptême et notre culte communautaire. Une relation avec Jésus n'est jamais destinée être vécue seuls : elle est destinée à être vécue en communion.

Le symbole le plus visible de cette communion demeure dans le ministère du pape. En tant que successeur de saint Pierre, le pape incarne le pôle d'unité. Dès les premiers temps de l'Église primitive, la communion avec Jésus impliquait la communion avec le Saint-Père.

La situation qui s'est produite le 1er juillet marque donc un tournant important dans la vie de l'Église. Elle a entraîné une rupture manifeste au sein du Corps du Christ. Cela devrait nous briser le cœur. C'est véritablement un moment de tristesse dans la vie de l'Église.

### Qu'est-ce que cela signifie pour nous à présent ?

- 1) La consécration de ces nouveaux évêques, qui a été effectuée au mépris des appels répétés du Saint-Père, a entraîné un schisme – c'est-à-dire un refus délibéré de l'autorité du Pape. Cela entraîne une grave sanction d'*excommunication latae sententiae* – une excommunication automatique par laquelle, en commettant cet acte, ils quittent la communion de l'Église, ce qui a notamment pour conséquence que les personnes impliquées dans cette consécration ne sont plus autorisées à participer à la vie sacramentelle de l'Église.
- 2) Ceux qui « adhèrent officiellement » à la Fraternité Saint-Pie X se trouvent désormais eux aussi dans ce qu'on appelle une situation schismatique – ce qui signifie qu'ils sont eux aussi passibles d'une excommunication d'office.
- 3) La célébration de tous les sacrements par les prêtres de la Fraternité Saint-Pie X est désormais considérée comme illicite, ce qui signifie qu'elle est contraire au droit de l'Église. Par conséquent, il est recommandé aux fidèles d'éviter de participer à la célébration de la messe ou d'autres sacrements avec la Fraternité Saint-Pie X.

La situation est grave. En raison de cette situation, les fidèles n'auront plus accès aux grâces des sacrements.

Il est important de garder à l'esprit que les sanctions liées à l'excommunication ne visent pas à punir, mais constituent une invitation à la repentance.

### **Et maintenant, que doit-on faire ?**

Nous savons que certains membres de notre diocèse sont attirés par la célébration des sacrements avec la Fraternité Saint-Pie X. Pour la plupart d'entre eux, cela s'explique par une profonde passion pour Notre Seigneur et pour la célébration respectueuse des sacrements. Nous partageons ce désir d'un culte fidèle et respectueux. Envers nos amis et nos proches qui adhèrent à la Fraternité Saint-Pie X, notre attitude doit être empreinte de charité, d'accompagnement et d'ouverture, afin que nous puissions chercher à comprendre leur point de vue.

Dans le même temps, nos cœurs doivent s'unir à ceux du pape Léon : « Rempli d'affection chrétienne, je vous supplie et vous demande de tout mon cœur : revenez, je vous en prie ! » Nous devons, avec toute la charité et la sensibilité pastorale nécessaires, inviter nos frères et sœurs à revenir à la pleine communion avec notre Seigneur au sein de l'Église.

Enfin, priez pour cette situation. Priez pour les membres de la Fraternité Saint-Pie X. Priez pour ceux qui pourraient être plongés dans la confusion ou le doute à cause de cette situation. Engageons-nous tous en faveur de l'unité pour laquelle Jésus a prié dans Jean 17 : « afin que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, afin qu'eux aussi soient en nous, afin que le monde croie que tu m'as envoyé. » Ce sont nos frères et sœurs dans le Christ, et nous attendons avec espoir le jour où nous serons tous ramenés à la pleine communion avec notre Seigneur.

Pour ceux qui souhaitent célébrer les sacrements selon la forme traditionnelle en latin, nous vous invitons à rejoindre la communauté paroissiale de Saint-Clément à Ottawa, où la messe et tous les sacrements sont célébrés en latin selon le rite de 1962, sous la direction de la Fraternité sacerdotale Saint-Pierre.

Si vous avez des questions ou souhaitez en discuter davantage, nous vous encourageons à vous adresser à votre curé ou à appeler l'équipe de mission et de pastorale aux bureaux de l'archidiocèse.



✠ Marcel Damphousse  
Archevêque d'Ottawa-Cornwall